



# Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

## Zoom sur les Alpes de Haute-Provence - 2023

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



## LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Alpes de Haute-Provence possède la plus grande surface forestière de la région avec 435 000 ha de forêts. Entre 1986 et 2012 la forêt a connu une augmentation de 38% de sa surface, soit 113 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 45 % de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (229 000 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées. Il y a notamment les Plans Simples de Gestion (PSG), qui couvrent 41 100 ha.

### Ressources forestière

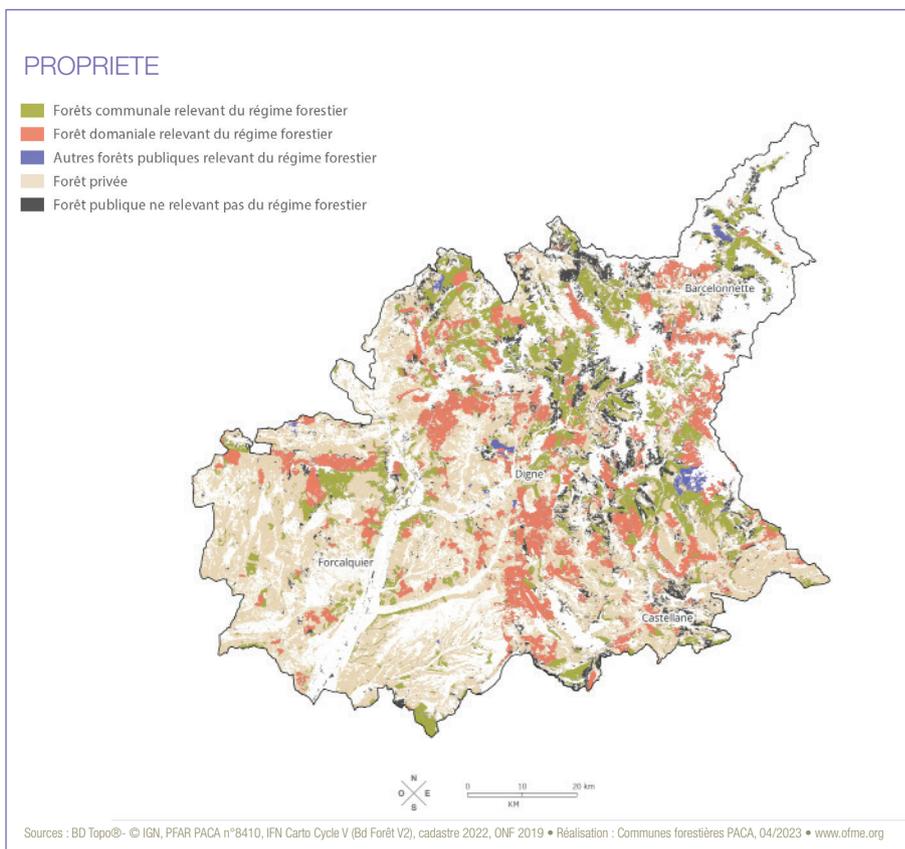
- > 435 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 62 %
- > 351 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 35 Mm<sup>3</sup> de bois sur pied
- > Principales essences :  
10,7 m<sup>3</sup> / ha de Pin Sylvestre  
4,2 m<sup>3</sup> / ha de Chêne Pubescent
- > Croissance de 36% des forêts entre 1980 et 2013, soit +109 000 ha de forêt

### Propriété forestière

- > 71 980 ha de forêts domaniales (17%)
- > 115 660 ha de forêts des collectivités (27%)
- > 228 900 ha de forêts privées (55%)

### Gestion forestière

- > 41 100 ha de forêt disposent d'un PSG\*\*\* et 1200 ha d'un CBPS\*\*
- > 137 000 ha de surfaces certifiées PEFC\*
- > La forêt publique est aménagée à 76 %





## POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux s'intègrent parfaitement dans les documents territoriaux mis en place sur les Alpes de Haute-Provence, tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable. De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elles permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département regroupe un tiers des Chartes forestières de la région, soit autant que le département du Var.

### Politiques territoriales

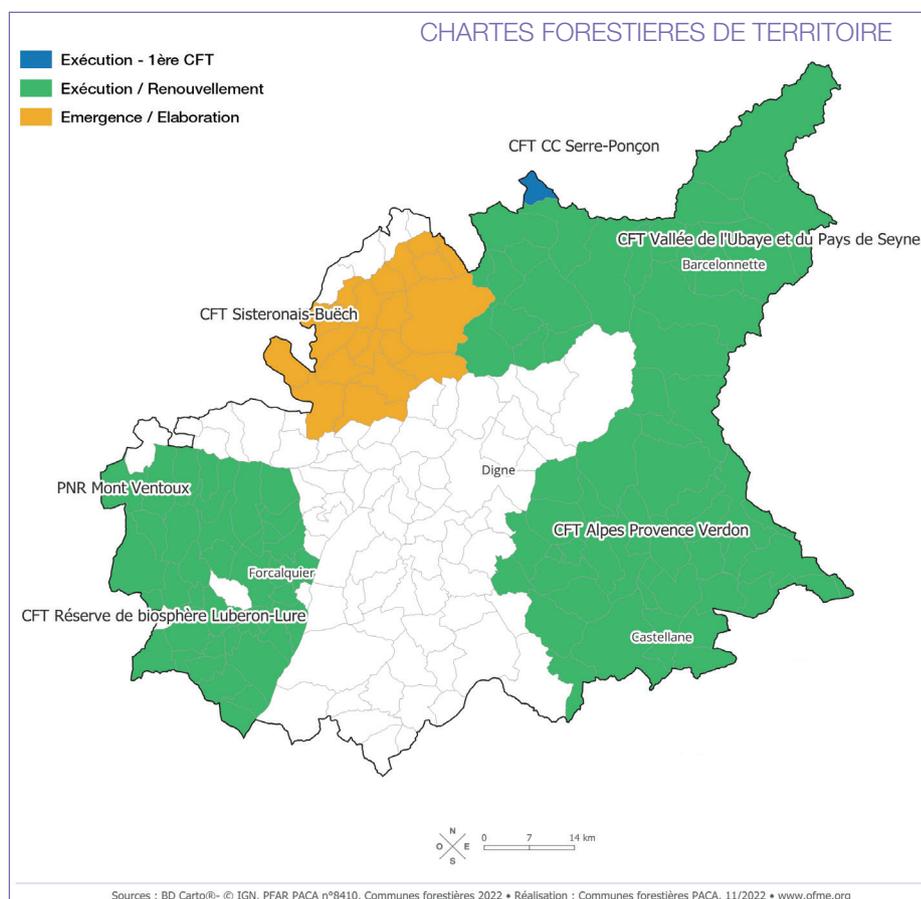
- > 3 PCAET existants (Plan Climat Air-Energie Territorial)
- > 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > 4 Chartes forestières de territoire couvrent 84% de la forêt du département : 3 est en exécution, 1 est en émergence, 1 est en projet

### Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
  - 15 PDM - 54% des forêts
  - 2 PAT - 33% des forêts
  - 1 Schémas de desserte - 1% des forêts

### Forêt en aire urbaine\*\*\*

- > 20% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 57% dans une zone de 10 km autour
- > Deux forêts pédagogiques à Seyne et Annot



\* PDM : Plan de Développement de Massif ; \*\* PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

\*\*\* Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



## LA FILIERE BOIS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, seuls 39 % des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 137 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts du département fournissent principalement du bois exploité en bois énergie (45%).

Le département regroupe 17% des chaufferies bois régionales, et 12% de la puissance régionale.

Le secteur de la construction bois regroupe un tiers des entreprises de la filière, ainsi que le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière.

### Récolte de bois

> 219 000 m<sup>3</sup> de bois récoltés :  
20% en bois d'œuvre / 36% en bois d'industrie / 44% en bois énergie

### Entreprises de la filière

> 243 entreprises pour 513 salariés  
> 93 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 239 salariés  
> 93 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 205 salariés

### Importation et exportation de bois

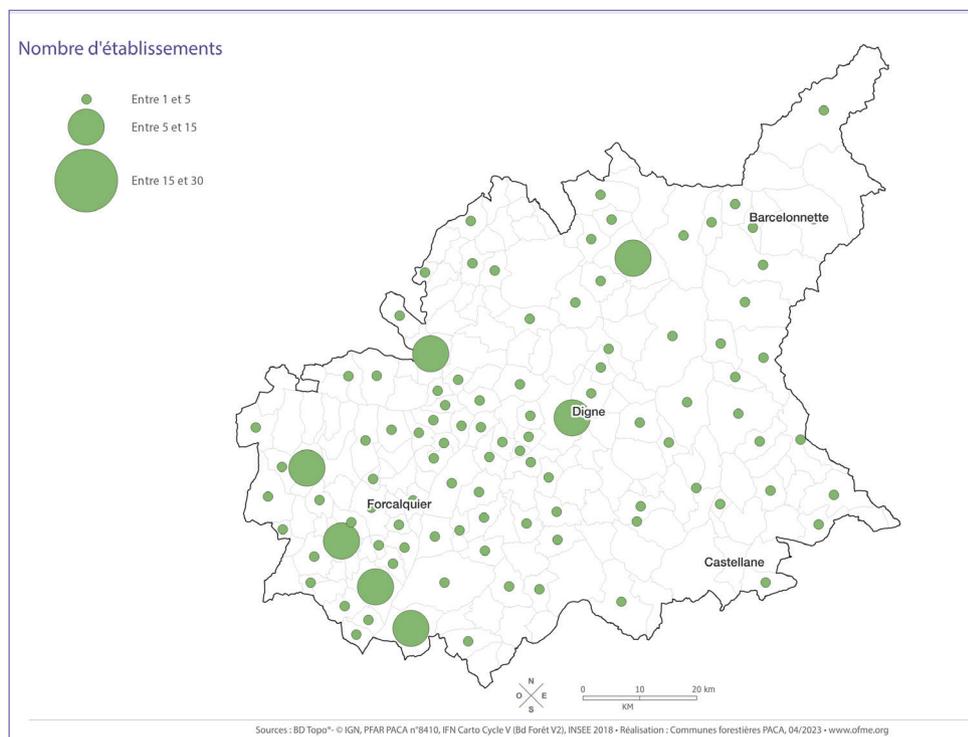
> 2 M € de produits forestiers importés  
> 1 M € de produits forestiers exportés

### Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 65 chaufferies (49 publiques, 16 privées) / 12 300 t\* de plaquettes forestières consommées.  
> En construction : 4 chaufferies  
> En projet : 10 chaufferies

### Valorisation du bois

> 6 entreprises certifiées Bois des Alpes™  
> 9 projets Bois des Alpes™ sont sortis et 20 sont en cours



\* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



## PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

Pour la protection de la biodiversité, des périmètres de protections, à la fois réglementaires\*, contractuelles\*\* et foncières\*\*\*, sont mis en place. Les périmètres d'inventaires d'intérêt écologique, qui couvrent 60 % des forêts des Alpes de Haute-Provence. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres. Concernant le risque incendie, le département a connu davantage de feux en 2022 qu'en 2021 mais, un nombre de feu équivalent aux années 2020 et 2019. Cependant, la surface impactée est deux fois plus importante qu'en 2017 et il est nécessaire de retourner en 2005 pour retrouver des incendies d'une ampleur au moins équivalente à ceux de 2022. Le territoire est également soumis au risque d'érosion/inondation dû à l'absence de couvert végétal sur certains versants.

### Protection des forêts et biodiversité

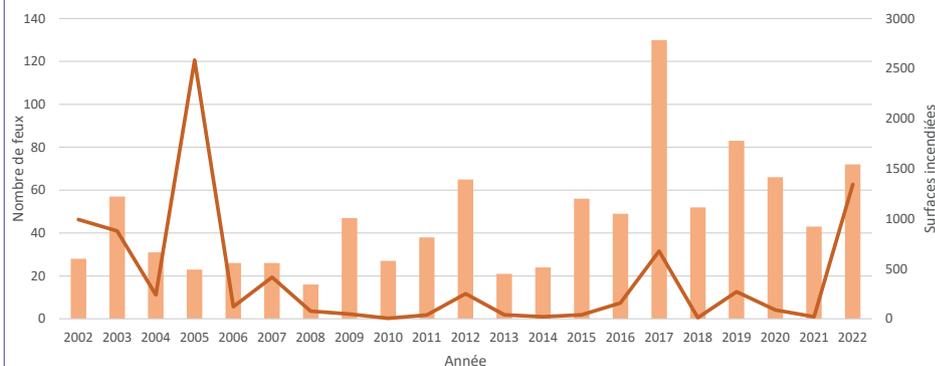
> La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :

- Réglementaire\* : 165 000 ha - 38 % des forêts
- Contractuelle\*\* : 103 000 ha - 24% des forêts
- Foncière\*\*\* : 2 680 ha - 0,6% des forêts
- Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO\*\*\*\*) : 256 700 ha - 60% des forêts

### Risques en forêt

- > 2 550 ouvrages de correction torrentielle
- > 34 glissements de terrain ou chutes de blocs en forêt depuis 1900
- > 980 incendies de forêt depuis 2002
- > 8 333 ha brûlés depuis 2002
- > Aucun PPRIF prescrit

INCENDIES DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE 2002 - 2022



\* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

\*\* Protections contractuelles : sites Natura 2000

\*\*\* Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

\*\*\*\* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

### Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2023

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2020, DRAAF EAB 2020, INSEE 2018, ONF 2013, Douanes 2022, Communes forestières - MRBE 2022, Bois des Alpes 2022

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2020, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2022, INSEE

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2023, Communes forestières 2022, Prométhée 2002-2022, ONF 2020, BRGM 2019

 Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.